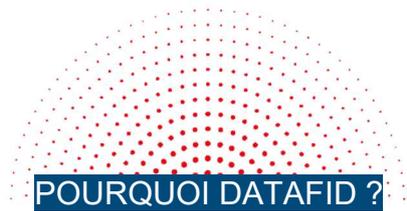


- Projet - DATAFID

Projet Régional d'Appui au renforcement des statistiques de l'économie numérique et d'accompagnement à l'utilisation de la science des données par les administrations fiscales et douanières

FICHE PROJET





La coopération française met en œuvre un certain nombre de programmes qui répondent à des priorités sectorielles spécifiques, avec en toile de fond la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD)¹ L'un des sujets phares des ODD est le financement du développement des pays, et notamment l'identification de nouvelles sources de revenus. Soucieuse d'investir ce champ, la France, via la Direction Générale du Trésor (Ministère de l'Économie et des Finances), a demandé à Expertise France (EF, l'agence de coopération technique du gouvernement), de réfléchir à une approche spécifique sur ce sujet. Afin de répondre à cette demande, les équipes d'EF sont parties de trois constats :

- **Constat #1 : L'économie numérique est en constante croissance, y compris sur le**



continent africain, emmenée par la révolution de la téléphonie mobile. L'Union Africaine s'est dotée d'une stratégie globale pour une transformation numérique en Afrique 2020-2030, dont les objectifs sont mentionnés comme suit : transformer les sociétés et les économies africaines, afin de promouvoir l'intégration de l'Afrique, de générer une croissance économique inclusive, de stimuler la création d'emplois, d'éliminer la fracture numérique et d'éradiquer la pauvreté pour garantir les avantages de la révolution numérique pour le développement socioéconomique.



- **Constat #2 : A l'ère du digital, les données prolifèrent de façon exponentielle** dans tous les secteurs d'activités. Cette masse d'information est une mine d'or **encore très partiellement exploitée**, plus particulièrement dans les pays en développement.



- **Constat #3 : Les ressources fiscales sont, de loin, la première source de financement public du développement.** En Afrique en 2016, les impôts et taxes ont rapporté plus de 500 milliards de dollars, contre 43 pour l'aide au développement, 57 milliards de dollars d'Investissements Directs à l'Étranger, et 64 milliards de transferts de fonds des diasporas². Pourtant **la pression fiscale y reste faible**, avec un taux médian de 12,7% contre 25% pour les pays de l'OCDE.

Le projet DATAFID (acronyme de **DATA** dans les **A**dmistrations **F**iscales et **D**ouanières) cherche à répondre à la question qui se trouve au croisement de ces trois constats : **comment le développement de l'économie numérique et la prolifération des données peuvent contribuer à générer des ressources fiscales pour les pays africains ?**

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

² Perspectives économiques africaines 2017 de l'OCDE, de la BAD et du Programme des Nations unies pour le développement

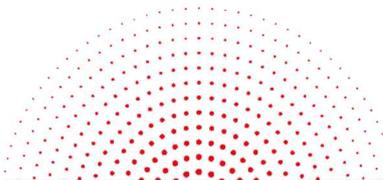


L'objectif global du projet est de contribuer à **l'amélioration des ressources intérieures** par le biais de nouveaux usages : **l'économie numérique** d'un côté et la **science des données** de l'autre. Ces grandes thématiques constituent les deux composantes du projet, mais on peut grouper les travaux du projet en trois grands axes.

Axe 1 : Mieux mesurer l'économie numérique. Les politiques publiques ne sont efficaces que lorsqu'elles sont basées sur des informations fiables : données, statistiques, etc. Le projet DATAFID prévoit d'élaborer une méthodologie statistique de la mesure de l'économie numérique, harmonisée dans la région, qui permette de renseigner un certain nombre d'indicateurs et d'identifier des tendances pertinentes pour les décideurs publics. Cette méthodologie, une fois approuvée, sera testée dans un pays des bénéficiaires, qui recevra des financements et une assistance pour réaliser l'enquête depuis la collecte de données jusqu'à leur diffusion au grand public.

Axe 2 : Identifier et cerner le potentiel fiscal du numérique. Les systèmes fiscaux sont souvent inadaptés pour appréhender l'ensemble de la valeur créée par l'économie numérique, cette dernière bénéficiant de cadres fiscaux imprécis. L'OCDE propose des standards internationaux pour tenter d'y remédier, qu'il s'agisse de l'impôt sur les sociétés ou du paiement de la TVA. Le projet DATAFID va chercher à accompagner la mise en œuvre de ces standards en travaillant sur la mise en place de dispositifs de collecte de TVA pour la consommation de produits sur les plateformes numériques, et en sensibilisant les administrations pertinentes à l'importance de prendre des mesures à la hauteur des enjeux. Enfin, le numérique a permis l'essor d'outils visant à faciliter la relation avec les contribuables (télé-déclarations, télépaiements) ; le projet DATAFID se veut une opportunité de partage d'expérience entre pays membres.

Axe 3 : Mieux valoriser les données disponibles grâce à un usage accru de la science des données. Les administrations fiscales et douanières collectent et génèrent des données sur les contribuables : opérations de dédouanement, déclaration de revenus, etc. Le croisement de ces informations est un outil puissant pour étudier l'impact fiscal de certaines politiques, apprécier l'efficacité de certains bureaux, mais aussi et surtout améliorer l'analyse risque, et donc la mobilisation des ressources fiscales. DATAFID accompagnera ces administrations en développant avec elles des « cas d'usage », c'est-à-dire des prototypes pour faire parler des données et améliorer leurs opérations de contrôle et de collecte. En parallèle, le projet co-construit avec les pays bénéficiaires des modules de formation à distance sur l'utilisation de langages de programmation pour la valorisation des données disponibles. Afin que le travail sur ce sujet puisse être pérennisé au terme du projet, la stratégie de sortie consistera à associer les écosystèmes nationaux par le biais d'un hackathon où les acteurs locaux de la science des données seront invités à construire leurs propres cas d'usage sur la base des données mises à disposition par les administrations partenaires.



QUI SONT LES ACTEURS IMPLIQUES ?

DATAFID est financé par la DGTrésor et mis en œuvre par Expertise France depuis Abidjan en Côte d'Ivoire.

Le projet a retenu une approche multi-pays pour pouvoir accompagner la dynamique d'intégration régionale et encourager la création d'une communauté de praticiens en dehors des frontières nationales. **Six pays ont été retenus : Cameroun, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.** Dans ces pays, un réseau de points focaux a été nommé au sein de plusieurs administrations pour faciliter le partage d'informations et la mobilisation de profils pertinents selon les activités proposées. Ces administrations incluent les **Instituts Nationaux de Statistique, les Ministères en charge de l'Economie Numérique, les Directions Générales des Douanes et les Directions Générales des Impôts.**



Si Expertise France est responsable de la mise en œuvre du projet, l'agence mobilise les administrations françaises dans leurs domaines de prédilection : **l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) pour la partie statistique, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) pour le travail sur la fiscalité.** Ces structures mobilisent certains de leurs personnels pour des interventions ponctuelles visant à partager l'expérience française en matière de mesure et de fiscalité du numérique, et d'exploitation des données fiscales et douanières.

D'autres acteurs sont aussi impliqués et ont reçu une subvention pour travailler sur des domaines précis :

- **Afristat**, l'observatoire économique et statistique d'Afrique, dans le cadre de la mise en œuvre de la composante statistique.
- **La Fondation pour les Etudes et la Recherche sur le Développement International (FERDI)**, par le biais de son **Institut des Hautes Etudes du Développement Durable (IHEDD)**, intervient dans le cadre du travail sur la science des données grâce à une subvention pour le développement de modules de formations en ligne.

- Projet - DATAFID

Composante 1 : Economie numérique

Composante 2 : Science des données



Statistiques du numérique

Fiscalité du numérique

Développement de prototypes

Formations à distance



Création d'une méthode de production de statistiques du numérique et test dans un pays



Réflexion sur la fiscalisation de l'économie numérique et l'usage d'outils digitaux pour faciliter la collecte d'impôts



Construction de prototypes valorisant les données pour améliorer l'analyse risque et la prévisibilité des recettes



Création de modules de formation en ligne sur la science des données à des fins fiscales et douanières



Instituts Nationaux de Statistique, Ministères de l'Economie Numérique



Administrations Fiscales et Douanières



Administrations Fiscales et Douanières



Administrations Fiscales et Douanières



Afristat
INSEE



DGFIP



Numéricité, DGFIP, DGDDI



FERDI



Période de mise en œuvre : mars 2021-mars 2023



Budget : 2.5 millions €



Expertise France
Riviera 3, Cité Sideci
Rue E142, Villa 82
Abidjan, Côte d'Ivoire



Clément Dupont
Chef de projet

clement.dupont@expertisefrance.fr

+33 6 89 37 80 86

+225 07 03 81 60 91



<https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=850376>